

Marie Moret à Louis-Victor Colin, 12 février 1900

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 2 p. (336r, 337r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louis-Victor Colin, 12 février 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54696>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [11 février 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

Résumé Marie Moret transmet à Louis-Victor Colin le duplicata de la lettre de Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie qui mentionne son accord pour reproduire le portrait

de Jean-Baptiste André Godin dans une brochure éditée par la Société du Familistère de Guise. Jules Demolon a proposé de confier le portrait à l'imprimeur de la brochure, mais Marie Moret explique que la maison Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie fera tirer les exemplaires nécessaires du portrait, comme cela fut le cas pour l'édition du livre *Le gouvernement*.

Mots-clés

[Imprimerie](#), [Photographie](#)

Personnes citées

- [Boussod \(Jean\), Manzi, Joyant et Cie](#)
- [Demolon, Jules \(1859-\)](#)
- [Éthiou-Pérou \(Paris\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Le matin 12 février 1790

Monsieur Demolom en date du

11 au matin il y a question

de la mort de M. Goujon

Cher Monsieur, il y a

Monsieur Demolom nous
ayant exprimé votre désir
de reproduire dans le brochure
que nous faisons en ce moment,
le portrait de Monsieur Godin
publie déjà dans le volume
"Le Gouvernement", j'ai
fait le nécessaire pour que
la maison Goupil et Cie
(dont la raison sociale est
aujourd'hui Manzi, Goyard
et Lépine et Cie) et vous
envoie ci-joint le duplicata

Monsieur Collet.

de la réponse que j'ai reçue
de ces Messieurs et parmi
laquelle vous voyez :

1^o que je nous ai
 autorisé "à tirer d'ea à
 vous servir du portrait
 de M. Godin ;

2^o que ces Messieurs
attendent votre commandement
au moins vos instruc-
tions à ce sujet.

Le tirage publié
dans "Le Gouvernement"
a été fait sur chine
ce qui est toujours plus
ferme au dessin.

— Le currier ^{me} appelle

la nouvelle lettre de M. Demolion en date du 10th. Il y est question de mettre le portrait aux mains de l'propriétaire.

Les choses ne se trouvent pas engagées ainsi.

Quand M. Godin fit éditer son volume "Le Gouvernement" les imprimeurs furent M. H. Léonard et Pérou; ces imprimeurs régrenaient de la maison Goupil, spécialement établie pour le tirage des photographies.

autant d'exemplaires du portrait qu'il en fallait pour en illustrer chacun des volumes. Cela ne posait aucune difficulté.

Agitez, je vous prie, cher Monsieur, l'expression de mes meilleures sentiments.

Y. André Godin

Monsieur Collet.